

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3204 - Mercredi 25 Juillet 2018 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

**Soeuf Elamine : "Ni l'Onu, ni l'Ua ne peut
faire fléchir la position du gouvernement"**



Mohamed Elamine Soeuf ministre des affaires étrangères

POLITIQUE

**L'opposition condamne l'attaque
sur Moustadroine**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Juillet 2018

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 57mn

Fajr : 05h 13mn
Dhouhr : 12h 15mn
Ansr : 15h 12mn
Maghrib: 18h 00mn
Incha: 19h 14mn



ATTAQUE SUR LE VÉHICULE DE MOUSTOIDRANE

La COI condamne et appelle au dialogue politique

Le secrétariat général de la Commission de l'Océan Indien (COI) a réagi suite à l'attaque qui visait le vice-président Moustoidrane Abdou. Dans un communiqué il a montré son indignation face à ces pratiques et appelle au respect du dialogue et de la démocratie dont le pays a toujours joui. Le parti Radhi de Houmed Msaidié s'est aussi exprimé sur l'affaire.

Dans un communiqué rendu public hier matin, le secrétaire général du Radhi dit condamner avec fermeté un « acte barbare ». « Le parti Radhi condamne avec la plus grande fermeté cet acte criminel et demande l'arrestation rapide des auteurs et des éventuels complices », lit-on dans le communiqué. Dans le même communiqué, le secrétaire général du parti a souligné que de tels agissements

ne peuvent être justifiés car ces derniers ne feront qu'entraîner le pays dans une déstabilisation sans pareil comme c'est le cas dans d'autres pays du continent.

« Les conflits se règlent ici généralement par le dialogue », note le secrétariat général pour qui c'est la seule voie qui a sauvé le pays et qui l'a conduit à de multiples alternances démocratiques avec des « pouvoirs successifs, dans la paix sociale et la sécurité de sa population ». Le Radhi n'est pas le seul à avoir réagi. Le même jour, c'est la COI qui s'indignait de la situation.

Dans son communiqué, la Commission de l'Océan indien demande « à toutes les parties prenantes comoriennes » de régler leurs différends par la voie du dialogue comme régi par les textes. « Dans ce moment de tension, la COI demande instamment à toutes les parties prenantes comoriennes de veiller à ce



Hamada Madi Bolero

que leurs légitimes désaccords s'expriment par le dialogue et la confrontation d'idées dans le cadre d'une vie publique apaisée et sereine », lit-on dans le communiqué de la COI.

Le Radhi comme la COI appelle

les partis politiques comoriens à consigner leurs agissements à l'égard des règles de droit et à exclure toute sorte de barbarie et d'antipathie dans leurs propos pour garantir la paix sociale et la stabilité politique dans l'intérêt de notre pays. «

Si cet acte terroriste a heureusement échoué et n'a pas causé de victimes, la COI et son secrétariat général rappellent solennellement que la vie des Etats membres de notre organisation régionale est régie par le respect des règles de droit qui sont au cœur de la vie démocratique et que la violence en est bannie », lit-on dans le communiqué de la COI.

Pour rappel, le vice-président Moustoidrane Abdou aurait échappé à une attaque par des tirs d'arme à feu sur son véhicule dans la nuit du 21 au 22 juillet dernier dans la localité de Mpuzini à Anjouan. Aucun blessé n'est à déplorer. L'enquête serait ouverte mais aucune information n'a encore filtré des premiers éléments recueillis par la police judiciaire, et ni l'auteur ni les commanditaires n'ont encore été identifiés.

A.O Yazid

RELIGION

Le Mufti revient sur la polémique de l'Aid à Mitsoudje

Aucun verset du Saint Coran ni aucun autre texte n'interdit aux non musulmans d'entrer dans les mos-

quées. Au micro de nos confrères de la Rtmc de M'beni, le Moufti Saïd Tohir Ben Saïd Ahmed Maoulida a

tenu à clarifier la situation après la polémique autour de la présence de la représentante de la France à la mosquée

le jour de l'Aid.

Le jour de l'Aid, le chef de l'Etat s'est adressé à la nation depuis Mitsoudjé, sa ville natale. Ce discours s'est fait depuis la mosquée de vendredi après la prière, en présence du Mufti et la communauté internationale, dont l'ambassadrice de France en Union des Comores. Une nouveauté qui n'est pas passée inaperçue et qui a provoqué une polémique qui n'a fait qu'enfler au fil des semaines.

Près d'un mois après les faits, le Mufti est revenu sur la polémique dans une interview exclusive accordée à la Rtmc M'beni. « Aucun verset coranique, ni un texte prophétique n'interdit à un non musulman d'entrer dans une mosquée », a

assuré Charif Saïd Tohir. Seul un verset y ferait allusion mais cela s'adressait à un contexte particulier « (...) Les associés ne sont que souillures. Qu'ils ne s'approchent point de la mosquée sacrée après l'expiration de leur année-ci... », a-t-il récité expressément.

Il précisera que ce verset 28 Sourate 10 est clair: « C'est la mosquée sacrée de la Mecque qui était visée mais pas toutes les mosquées du monde ». S'inspirant de ses nombreux voyages notamment au Maroc et en Egypte où il a effectué ses études pendant presque 8 ans, le Mufti assure que « si cela était illicite, les grands Oulémas d'Al-Azhar d'Egypte ne l'auraient jamais permis ».

Très proche du chef de l'Etat, certains détracteurs

reprochent au Mufti de faire de la politique au lieu de se consacrer à la religion lors de ses prêches. A ces accusations, Saïd Tohir dit mettre au défi quiconque lui apportera des images ou preuves attestant le contraire de ses déclarations. « Je n'ai jamais pris part à une réunion ou un rassemblement politique quelconque, ni donné des instructions pour voter quiconque », assure le Mufti qui avance que « ce sont des gens qui me collent des accusations mensongères. Il conclue son intervention en rappelant sa fonction qui est de rappeler aux Comoriens leurs droits et devoirs en tant que musulmans, assurant s'y conformer scrupuleusement.

Ibnou M. Abdou



Moufti Charif Tohir

POLITIQUE

Soeuf Elamine :

"Ni l'Onu, ni l'Ua ne peut faire fléchir la position du gouvernement"

Dans un point de presse, Soeuf Mohamed Elamine a passé en revue l'actualité du pays dont les actes « terroristes » perpétrés récemment ou encore le référendum du 30 juillet prochain. Devant la presse, le ministre des affaires étrangères a expliqué que les recommandations des Assises Nationales de février dernier ne peuvent être mises dans la corbeille, insistant que ce référendum est le résultat de propositions faites par les Comoriens.

"Nous sommes un Etat souverain et nul ne peut intervenir dans les décisions internes d'un pays souverain ». Soeuf Mohamed Elamine s'est montré intransigeant devant la presse sur la position des autorités sur le référendum. Le ministre des affaires étrangères regrette que le « mensonge gangrène le Comorien au point qu'il se permette de publier, sur les réseaux sociaux, des fausses rumeurs ». Pour Soeuf M. Elamine,

le soutien de la Communauté Internationale, surtout l'Union Africaine, n'est pas à remettre en cause.

« Du 18 au 19 juillet dernier à Lusaka, le sommet des Chefs d'Etats a pris certaines décisions. D'abord l'hommage rendu aux Comores suite à l'organisation des Assises Nationales, le sommet a aussi demandé que le processus référendaire ait lieu dans la paix et la transparence, ce dernier a sollicité le dialogue pour le rapprochement de toutes les parties prenantes, enfin le sommet a recommandé au COMESA de faire prévaloir la souveraineté des Comores sur l'île de Mayotte ».

Tout en rappelant que la Communauté Internationale est constituée des Etats membres et que cette dernière ne peut en aucun moment s'ingérer dans les affaires internes des pays souverains, le ministre précise qu'« elle peut exhorter, solliciter ou encourager mais jamais imposer ». « Nous

sommes un Etat, pas le Kosovo de Kouchner, qui a des élus et des institutions. Le travail de ces derniers est de diriger le pays. Ni l'Onu, ni l'UA ne peuvent faire fléchir la position des autorités sans la volonté de ces dernières », lance Soeuf Elamine.

Concernant l'attaque dont a été victime le vice-président Moustoïdrane Abdou, Soeuf dit regretter que le pays en arrive jusque-là. Au nom du gouvernement et en son nom propre, le chef de la diplomatie « condamne fermement l'acte barbare dont a été victime Moustoïdrane Abdou ». Pour M. Elamine, Mayotte est à l'origine de la déstabilisation nationale. « Je l'ai dit et je persiste: sans réelle solution, l'île comorienne de Mayotte sera source de déstabilisation. Sinon qu'on me dise les armes qui sont à Anjouan, d'où viennent-elles car là-bas on ne produit pas d'armes ? », s'indigne Soeuf.

A une semaine du scrutin, Soeuf est revenu sur la position de l'oppo-



sition qui a décidé de boycotter le référendum. « A ceux qui s'apprêtent à faire couler le sang, je les invite à aller voir au Congo, au Mali ou au Darfour la situation après les guerres civiles ». Le chef de la diplomatie comorienne exhorte ceux qui ont l'intention de recon-

duire le pays dans le séparatisme de se « laver de ces idées » et assure que la population est libre de manifester mais en respectant les limites, en s'abstenant de perturber l'ordre public.

A.O Yazid

POLITIQUE

L'opposition condamne l'attaque sur Moustadroine

L'Union de l'opposition réagit à son tour après la tentative d'assassinat sur le vice-président Moustadroine Abdou et condamne vivement cet acte. Les opposants demandent que la justice fasse la lumière sur cette affaire. Concernant le référendum, l'opposition n'a pas changé d'un iota sa position, et appel au boycott du scrutin du 30 juillet.

L'Union de l'opposition s'est exprimée sur l'attaque dont a échappé le vice-président Moustadroine Abdou dans la nuit de samedi. Dans un communiqué, elle condamne avec la plus grande fermeté cet acte « ignoble » et appelle la justice à faire la lumière sur cette affaire. « Beaucoup d'actes se font et la justice n'arrive jamais à déterminer les coupables. On arrête des gens et le dossier reste dans les tiroirs », a regretté le député Tocha Djohar.

Le parlementaire fait allusion à l'incendie du trésor public, ensuite du bâtiment abritant la CENI, l'affaire des clous déversés sur la piste d'atterrissage de Mohéli, pour empêcher l'avion présidentiel de se poser et aujourd'hui, l'attaque à la kalachnikov sur le véhicule de Moustadroine. Sur cette dernière affaire, le député Tocha Djohar voit un scénario pour faire porter le chapeau à l'opposition, ceci après que le ministre de l'intérieur ait accusé le

gouverneur Salami d'en être le commanditaire: «Comment peut-on comprendre qu'une voiture ait été criblée de balles, qu'aucune personne ne soit blessée et que la voiture arrive à continuer sa course sans le que chauffeur ne perde le contrôle?».

Dans ce contexte et à une semaine du référendum, l'Union de l'opposition campe sur sa position: pas de référendum le 30 juillet. Tous assurent qu'ils useront de tous les

moyens légaux pour stopper le président de la République dans son processus de révision constitutionnelle. « Il n'y aura pas de référendum le 30 juillet prochain car du début à la fin, le processus est biaisé. Le président nous a parlé de l'émergence et il nous dirige vers la décadence », a déclaré pour sa part le député Ali Mhadji qui regrette que le président « s'affiche autant dans cette campagne. (...) Soit il n'a pas de conseiller pour parler à sa

place ou bien il est désespéré et pense que le seul espoir, c'est lui, pour convaincre les Comoriens ».

Dans l'espoir de trouver un consensus pour préserver la paix, l'Union de l'opposition se dit prête à négocier avec le président de la République à condition qu'il signe un nouveau décret pour repousser le référendum et rétablir la cour constitutionnelle. L'Union de l'opposition enfin a saisi le chef d'Etat-major sur les propos du commandant régional

des forces armées comoriennes à Mohéli, le colonel Anrifi Moustoïfa, qui dans une vidéo très partagée sur les réseaux sociaux, tenait des propos « irresponsables et haineux » à l'égard de l'opposition.

Mohamed Youssouf



Des élus et cadres de l'opposition devant la presse

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Saïd Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MÉDIA

Djabal Fm élargie sa zone de couverture

Grace à l'appui financier de la ville d'Ikoni, Djabal Fm a pu élargir sa zone de couverture sur l'île de Ngazidja. Devant la presse et le directeur général d'Al-Watwan ce week-end, les responsables se sont félicités de cette réalisation.

Après 3 mois de travail intense pour la réhabilitation de la station radio d'Ikoni, « Djabal fm » peut enfin se targuer d'avoir élargi sa zone de couverture à Ngazidja. La radio couvre désormais les 3/5 du territoire. Actuellement, « la radio est écoutée à Hambu, Hamavu voir Oichili vers Mbadjini », assure Saïd Cheikh,

directeur général de Djabal fm qui se félicite du chemin parcouru.

« On avance progressivement. Nous allons continuer nos efforts pour que la radio puisse être disponible sur le net », promet le directeur qui remercie la ville d'Ikoni qui a largement contribué à cette innovation. Presque un budget de 1 400 000 kmf a permis de mener à bien le projet. Soulaïmane Ibrahim, directeur adjoint assure que l'apport des habitants d'Ikoni à ce projet n'est pas étonnant, Ikoni étant une « cité historique enclen au développement ».

Maoulida Mbaé, directeur général du journal d'Etat Al Watwan et présent au point de presse, atteste

qu'il « capte la radio depuis Hambu » où il réside. « Le premier jour, j'étais vraiment étonné et je me suis dit que la radio avait franchement évolué ». Maoulida Mbae est revenu sur la nécessité de la presse dans une démocratie. « C'est le 4eme pouvoir. La radio doit connaître ses responsabilités, mais surtout ses limites ». Pour M. Mbae, la radio communautaire peut contribuer au développement du pays mais surtout travailler sur la réconciliation de la ville.

Ibnou M. Abdou



Débat sur la relance de Djabal FM

HABARI ZA UDUNGA

L'hypocrisie sociale, un sport national

"Tsandza nikedro no ntsihibe, nitsidhulumu ... " Sedo

Dans les îles de la lune, il ne manque pas une occasion de constater à quel point nous sommes imprégnés de cette attitude par laquelle « on exprime des sentiments, des opinions que l'on n'a pas ou que l'on n'approuve pas, soit par intérêt, soit par lâcheté. » Dans ce contexte, il est bien difficile pour ceux qui veulent instaurer un état de droit, de pouvoir se retrouver.

Un exemple basique très connu est celui qui consiste à faire suivre un « bonjour » par un « comment ça va? » mécanique. Et si l'on se hasarde à répondre autre chose que « bien merci », on sent tout de suite le visage de votre interlocuteur se décomposer par l'ennui et le désarroi. C'est pourquoi notre hypocrisie sociale consiste à s'abstenir de répondre sincèrement à la question. Le genre de réponse : « on va comme le pays » reflète assez bien cela.

L'hypocrisie sociale chez nous se reflète sur un certain nombre de cas : Nous savons que la justice

manque de moyens, mais nous continuons à dire que la justice doit être ceci ou cela ; Nous savons que notre fonction publique est pléthorique mais nous continuons à recruter des gens. Que notre masse salariale dépasse allégrement le seuil communément admise, mais la superstructure nomme à tour de bras de conseillers sans réelle attribution.

Quand des gens sont emprisonnés pour des détournements des deniers publiques, nous nous empressons d'aller demander à la notabilité de jouer les intermédiaires avec le pouvoir politique.

Nous accusons les « gros » directeurs de dilapider l'argent public mais nous sommes les premiers à aller leur demander de nous rendre un service.

Nous sommes contre les passe-droits dans les administrations, cependant nous n'avons jamais la patience de faire la queue comme le commun des mortels.

Combien de fois, nous chan-

geons de sujet de discussions à l'arrivée d'un gros bonnet que nous saluons avec des courbettes alors qu'une minute auparavant, nous étions en train de casser du sucre sur son dos.

Que des fois, nous nous empressons de participer à un Madjilisse d'un haut fonctionnaire connu pour être un prédateur des biens publics mais nous nous bousculons pour aller lui serrer la main, sourires aux lèvres, pour lui signaler notre présence face aux caméras des téléphones mobiles.

En définitive, si nous voulons

que les choses commencent à changer chez nous, nous devons d'abord refuser cette hypocrisie sociale qui contribue à enfoncer de portes ouvertes. La lutte contre la corruption ne peut pas se mener avec seulement une commission alors que nous savons dans quel contexte elle va évoluer.

Les quelques exemples cités plus haut, montrent que nos compatriotes possèdent cette capacité à amortir les chocs pour essayer d'en tirer des bénéfices personnels. Cette façon de faire est porteuse de désillusions pour l'avenir car elle évite

de chercher des solutions durables à nos problèmes.

Si pour certains, l'hypocrisie sociale est indispensable pour éviter de paraître celui qui empêche les gens de continuer à s'y complaire dans leurs erreurs, chez nous elle a pris des proportions inquiétantes, car elle a gagné une grande partie de la société. L'hypocrisie sociale est devenue un sport national Il est grand temps d'en prendre réellement conscience du phénomène !

Mmagaza

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



JOB ANNOUNCEMENT

Training Manager

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of Training Manager (TM) based in Moroni, Comoros.

POSITION SUMMARY: Under the direct supervision of the Country Director, the Training Manager (TM) is responsible for: the development, preparation, implementation, monitoring, and evaluation of several annual training events and workshops for Peace Corps Volunteers. The TM is also responsible for the recruitment, training, and management of temporary training staff, and coordinates the work of the Language and Cross-culture Coordinator and Programming/Training Assistant. The work of the TM is both administrative and programmatic.

Required Qualifications:

- * University Bachelor's degree in Education, Training, or other relevant field
- * At least four years' work experience in fields related to training, training design, or education, preferably with adult learners
- * Basic administrative experience coordinating logistics and/or budgets
- * Excellent interpersonal and communication skills
- * Written and oral fluency in French and Comorian dialect
- * Advanced written and oral English language skills
- * Ability to work in a cross-cultural setting
- * Proficient computer skills (Microsoft Word, Excel, PowerPoint)

Preferred Qualifications:

- * Master's degree or other advanced training in a relevant field
- * Prior supervisory or leadership experience

- * Prior experience with international or multicultural organizations

The position is open to Comorian citizens, as well as third-country nationals with a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest, **in English**, addressing your experience and suitability for the position
2. Current CV or resume
3. Application form DS-174 completed **in English**
a. To receive the application form, please email pccomoros@peacecorps.gov or pick up a form at the Peace Corps office at Rive Gauche.
4. Copies of other relevant documentation (training certificates, etc.)
5. Copy of identity card or passport
6. Extrait de Casier Judiciaire

Deadline: 4 p.m. (16h) on Friday, August 17, 2018

- * Electronic applications are preferred. Please email your documents to comorospc@peacecorps.gov.
- * Paper applications may be sent to Peace Corps Office, Rive Gauche, Attention: DMO
- * Incomplete or late applications will not be accepted.
- * Applications will only be accepted in English.
- * Candidates will only be contacted if they are invited to interview. The selection process may include a short test. No telephone calls, please.

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

ALGÉRIE, JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE, ÉDITION 2018

Pour l'heure, Comores absentes au tableau des médailles

Après Rabat 2010 et Gaborone 2014 des Jeux Africains de la Jeunesse, aujourd'hui, l'Algérie abrite l'édition 2018.

Approximativement à un millier d'athlètes, filles et garçons, rivalisent dans 30 sports, certains pour la qualification aux Jeux Olympiques d'Hivers de Buenos Aires (octobre 2018). Les jeunes Comoriens, engagés à l'Athlétisme, à l'Haltérophilie et au Karaté n'ont pas encore apparu au tableau des médailles. Un regroupement de trois jours, effectué à l'Injs de Moroni, suffit-t-il pour préparer des athlètes crédibles et compétiteurs ?

Pour rappel, les Jeux Africains de la Jeunesse sont une compétition du continent, multi-sportive. Le regroupement a lieu tous les quatre ans. L'organisation varie d'un pays à l'autre. L'édition inaugurale s'était déroulée au Maroc en 2010, la 2e, au Botswana en 2014. Actuellement, l'édition 2018 de ce prestigieux rendez-vous sportif du continent bat son plein en l'Algérie. Cinquante quatre pays se

mesurent dans une trentaine de disciplines sportives différentes. Filles et garçons ambitionnent deux objectifs, d'abord le podium, ensuite les tickets pour les Jeux Olympiques d'Hivers, prévus en Argentine en octobre prochain.

« Actuellement, le jeune haltérophile Nizam Maoulida a battu son propre record des Comores. Pour nous, c'est un succès. Les autres disciplines pourront ne pas décevoir. Soyons patients », explique Abou Mze Hamadi, entraîneur en Haltérophilie. Nizam Maoulida souffle à peine sa 17e bougie. Il savoure sa 1ère participation internationale. Pourtant, il s'est distingué dans sa discipline : en arraché (40 kg) et en épaule jeté (42 kg). « C'est un athlète sans aucune expérience de haut niveau. Nous devons l'encourager », conclut son coach. Les jeunes autres compétiteurs, coureurs et Karaté-man, dépêchés pour défendre le flambeau national, pourront réussir comme nos voisins de l'Océan indien (Djibouti, Madagascar, Maurice, et Seychelles) qui goûtent pour l'heure des médailles.

Athlètes comoriens, tête basse

Leurs représentants jouissent des médailles d'Or, d'Argent et de Bronze. En Algérie. Mais, si les jeunes athlètes comoriens, filles et garçons, sont au tâtonnement technique, en termes de moisson des médailles, ces Jeux Africains de la Jeunesse d'Alger présentent pour eux une belle opportunité pour découvrir les techniques des adversaires, comparer le mode de préparation des uns et des autres, enfin acquérir des expériences pratiques continentales. Un regroupement de trois jours, tenu à l'Injs de Moroni, va-t-il suffire pour mettre en place des compétitrices et compétiteurs aguerris et conquérants ? Les ambassadeurs comoriens de moins de 18 ans n'ont disposé que de trois jours de préparation et d'encadrement technique, faute de moyens. Alors, ils peuvent perdre peut-être des médailles, mais non la bataille.

Bm Gondet

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com

AB Aviation

Ne pas céder aux chants des sirènes (1ère partie) "L'honneur appartient à ceux qui ne renoncent jamais à la vérité"

Le quart du PIB (Produit intérieur brut) des Comores est assuré par sa diaspora. La consommation reste le principal moteur de la croissance aux Comores et elle est soutenue essentiellement par les transferts financiers des Comoriens de l'Étranger. Cette manne financière dépasse de loin l'aide publique au développement accordée à l'Union des Comores par ses partenaires bilatéraux et multilatéraux. Une délégation de la Banque Centrale des Comores a rencontré ces derniers jours des membres éminents de la Diaspora établie en France pour les persuader d'orienter leurs transferts plutôt vers les investissements productifs. Nul besoin d'être expert ou sorcier pour deviner la contribution attendue de la Diaspora pour l'"Émergence à l'horizon 2030".

La consécration par l'article 66 du projet de constitution soumis au référendum de la représentation des Comoriens de l'étranger à l'Assemblée de l'Union constitue une réponse à l'une des nombreuses demandes légitimes des Comoriens de l'étranger. Je ne peux qu'apprécier à sa juste valeur la reconnaissance de ce droit politique tant revendiqué par la diaspora. Par contre, mon enthousiasme est mesuré au sujet de la candidature des Comoriens de l'étranger à l'élection majeure du système poli-

tique comorien, à savoir l'élection présidentielle.

Ces Comoriens qui assurent un quart du PIB de leur pays d'origine et qui contribuent à sa survie économique et financière devront renoncer à leurs activités professionnelles à l'étranger et aller faire le pied de grue aux Comores pendant 12 mois s'ils souhaitent se présenter à l'élection présidentielle. L'article 53 de ce projet de Constitution somme en fait les Comoriens de l'étranger de choisir entre la candidature à Beit-Salam et leurs activités professionnelles à l'étranger. Curieuse façon d'inciter la diaspora à contribuer à « l'Émergence à l'horizon 2030 » !

L'article 53 en son alinéa 3 stipule que tout Comorien peut être candidat à l'élection présidentielle sans être issu de l'île à laquelle échoit la tourmente à condition d'y avoir vécu d'une manière effective durant au moins les dix années précédant l'élection présidentielle. Concrètement, un Comorien né de parents originaires de Ndzouani et de Moili et établi en France devra répondre à cette condition pour postuler à l'élection présidentielle lorsque le tour échoit à Ngazidja. En d'autres termes, ce candidat potentiel doit mettre une croix à ses activités professionnelles en France et venir attendre l'élection prési-



Abdourahamane Cheikh Ali

sidentielle à Ngazidja pendant 10 ans. Une chose est sûre : aucun Comorien de la diaspora né de parents originaires de Ndzouani et de Moili ne pourra défier le Colonel Assoumani AZALI au cours de la prochaine élection présidentielle.

L'article 69 du projet de constitution prive automatiquement de leurs sièges les députés qui démissionnent de leurs partis. En ce sens, il est attentatoire à la liberté d'opinion des députés et institue de fait un mandat impératif au bénéfice des organisations politiques. L'article 68 du même projet a beau énoncer que tout mandat impératif est nul, il n'en reste pas

moins que ce texte a pour vocation de fabriquer des députés godillots. Il est inconcevable que des députés qui, en vertu du mandat représentatif, ne devraient même pas recevoir des ordres de leurs propres électeurs, soient mis sous la coupe d'un parti politique. Les élus ne sauraient être les porte-parole des intérêts des partis politiques. Aucune section du peuple (y compris les partis politiques) ni aucun individu ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté comme le rappelle à juste titre l'article 3 du projet de constitution.

Le cas Ali MHADJI est resté en travers de la gorge des dirigeants de la

CRC mais cela ne justifie aucunement une telle atteinte à un principe fondamental du droit constitutionnel aussi important que le mandat représentatif. La CRC n'a pas à faire une fixation sur le cas du député Ali MHADJI surtout que le MERCATO à l'Assemblée leur a été largement favorable. Elle a perdu le député du HAMBOU et bénéficie du soutien de députés transfuges du RDC et de l'UPDC dont Abdou Ousseine, Président de l'Assemblée, Dhoihir Dhoulkamal, le Président de la Commission d'enquête parlementaire sur la citoyenneté économique, Abou Achraf, le super flic impliqué dans ce scandale et Hadjira OUMOURI, Présidente de la Commission de la Production et de l'Équipement.

(La suite dans notre prochain numéro)

Abdourahamane Cheikh Ali,
Diplômé de droit de l'Université Lumière Lyon 2, Diplômé de gestion de l'Ecole Nationale d'Enseignement Supérieur de Mvouni

(Extrait de la lettre envoyée le 23 juin 1969 de la prison de Robben Island par Nelson MANDELA à son épouse Winnie)



CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE ET DE L'AUDIOVISUEL

**Le respect de la dignité humaine
et le refus des discriminations
sont une obligation des médias.**

En tant que régulateur, le CNPA vous aide à vous conformer à la loi et veille à son respect

CONSEIL NATIONAL
DE LA PRESSE
ET DE L'AUDIOVISUEL

Rue du Croissant Rouge comorien,
Moroni Doulée
contact@cnpa.km | Tél.: 773 20 00

REFERENDUM 2018

SUR LA REVISION DE LA CONSTITUTION DE L'UNION DES COMORES
Du 23 Décembre 2001, révisée en 2009 et en 2013

LUNDI 30 JUILLET

OUVERTURE ET FERMETURE DES BUREAUX DE VOTE

OUVERTURE

07 : 00

FERMETURE

16 : 00

**C'EST A NOUS
DE CHOISIR**

**Ne laisse pas les autres décider de ton avenir
et de celui de ton pays, allons voter !**